



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 11 JANVIER 2015

Le Comité Directeur du Comité Départemental de Tir des Yvelines s'est réuni au TNV le 11 janvier 2015 à 9H30.

Membres Présents : MMES : S. COLLOT, C. HOCHET, C. JACQUELIN-GIUDICI,
MM : B. COLLOT, J.J. DE PASQUAL, R. DELERIN, P. FOURRÉ, M. GUILHAMET,
G. LAIZIER, L. LAMY, D. LE MEILLEUR, A. MARGOT, J.L. MARTINET, Y. ROUSSE,
C. SCHULER, G. THERET.
Membres Excusés : MM : L. DE CEUYPER, J. LEMARIE, V. MORLON.
Assistait également : MM C. LEMOINE.

Souhaitant la bienvenue aux membres du Comité, Y. ROUSSE, Président, ouvre la séance à 9 h 30.
L'appel des présents, par le Secrétaire, montre que le quorum (1/3) étant largement atteint, le Comité peut valablement délibérer.

1.- Le compte rendu de la réunion du 19 octobre 2014, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité.



2.- Informations générales

Le Président présente les faits marquants qui sont survenus depuis la précédente réunion :

- Le président demande au président du TNV, Claude Schuler, de nous informer sur l'état des négociations pour une nouvelle implantation du stand de tir. Une réunion est prévue le 20 janvier avec les principaux intéressés (Château, Préfecture, FFtir, DDCS, ...). Sinon, pas de nouvelles informations.



3.- Évolution des relations avec le Conseil Général

La dotation actuelle de l'état pour le **Conseil Général 78** est de 170 M€ pour un budget d'environ 1.025 M€, soit 12 à 13 %. Cette dotation va passer à 10 M€ en 5 ans. Cette réduction se répercutera sur les associations (sportives ou non).

Actuellement, nous avons un contrat objectif annuel avec le CG78 articulé sur cinq critères. Pour 2015, nous avons demandé une subvention identique à celle de 2014 soit 7.600 €, mais elle pourrait être revue à la baisse.

En 2016, le contrat d'objectifs sera supprimé. Il sera remplacé par un partenariat entre les Comités Départementaux et le CG78 (en cours de définition). Le raisonnement est le suivant, "*le sport coûte cher, mais qu'est-ce que cela rapporte ?*".

Il y a eu une réunion de présentation de la campagne **CNDS 2015**. La situation n'est pas plus favorable. Les Yvelines étant un département riche, il y a eu une baisse de 3%. Le nombre de dossiers à traiter étant trop important, ils seront divisés par 2 en 2017.

La proposition, pour cela, est que les clubs se mutualisent en faisant des projets communs, le talon de demande de subvention est identique à l'année dernière soit 1.500€ (soit une dépense totale de 3.000 €).



4.- Modification des remises des prix des championnats

Dans le contexte décrit dans le paragraphe précédent, nous envisageons de supprimer les médailles pour les catégories seniors et de les remplacer par des diplômes.



Yvelines
Conseil général



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES

Nous envisageons aussi de supprimer la remise des prix organisée habituellement après le CD et l'AG, car très peu de médaillés viennent pour y participer, tous les clubs étant représentés au CD, il n'y aura pas de problème pour les faire parvenir.



5.- Situation financière : point de la trésorerie depuis la dernière réunion

L'état des finances, à mi-parcours de l'exercice (au 10/1), est donné en annexe. Seuls deux clubs sur les 21 n'ont pas encore réglé leur cotisation. Ils ont été relancés.

La subvention de 2014, d'un montant de 2300 €, a été versée par le CNDS, et la rétrocession de la Ligue, au titre du solde 2013-14 et d'acompte pour la saison 2014-15.

Une deuxième machine Disag a été achetée pour un montant de 2.782 €

La maîtrise des différents budgets est conforme aux prévisions.



6.- Compte-rendu des Championnats Hiver 2014/2014

Il y a eu une légère baisse de participation à ces championnats (335 tirs au lieu de 365 la saison passée), due principalement aux pistoliers (-33 tirs).

Bien que le site web ait été "en panne", cela n'a pas empêché les inscriptions en ligne de bien fonctionner.

Les arbitres ont parfaitement tenu leur rôle et forment une très bonne équipe.

Par contre la suppression du contrôle des équipements avant le début de la compétition n'est pas une bonne chose. Ce contrôle sera rétabli la saison prochaine.



7.- Finalisation de l'organisation des Championnats Été 2015

Le calendrier est inchangé par rapport à ce qui était prévu lors de la réunion précédente et est disponible sur le site web du CDTY.

- Pour le TAR, cette année le département va organiser les départementaux pour les départements 78, 92, 93, 95. Chaque département devra saisir ses propres résultats sur ISIS. Le plan de tir sera établi sur le web.

Si les dates sont les mêmes pour tous les départements d'IdF, il n'y aura pas de dérogation, si ce n'est pas le cas, les demandes de dérogation devront suivre la procédure habituelle avant la date de la compétition (par les départements concernés).

- La cible mobile est organisée par le 91.



8.- Point sur les formations : arbitre, préformation animateur de club, arbalète et Armes Anciennes

8.1 Fixation de la date du recyclage départemental

Il faut fixer une date, si possible dans un "trou" du calendrier (ce qui n'est pas facile). Par exemple, l'après midi d'une compétition où on ne prévoit pas de séries l'après midi.

8.1 Journée de pré positionnement animateur

Une formation a déjà été organisée le 27 septembre avec 10 participants. Une deuxième journée va être organisée le samedi 18 avril, pour répondre à la demande des clubs, en prévision de la formation d'animateur de septembre prochain.

8.2 Journée de sensibilisation arbalète

Pour cette discipline, nous n'avons plus d'animateur. L'arbalète du CDTY est actuellement prêtée au club de Buc.

8.3 Formation Poudre Noire

Il est envisagé d'organisation d'une journée de tir d'initiation (en salle le matin et sur le pas de tir l'après midi).

8.4 Stage de perfectionnement 10 mètres

Un stage est prévu le 17 janvier avec 7 inscrits à la carabine et 5 au pistolet donc il reste de la place. La date n'a pas très bien été choisie, vue les compétitions qu'il y a autour.

Il faudra faire attention à ce problème pour le stage de perfectionnement 25-50 mètres. Il sera organisé en mars, et un deuxième en mai avant les régionaux.



9.- Questions diverses

- La machine Disag est capricieuse en fonction des cartons et de la position des trous (pour une série entière, lors des départementaux, aucun carton n'a été reconnu !). Il est demandé si la Fédération (bien qu'elle se serve de cibles électroniques) ne pourrait pas centraliser les remarques et suggestion concernant ces machines pour les remonter au constructeur avec plus de poids qu'un simple Comité Départemental.

Une question, à ce sujet, sera posée lors de l'AG de la FFTir.

- Yves Rousse a trouvé un réparateur aux Pays Bas, pour les machines Rika, pour des réparations d'un montant d'environ 200 €. Il ne reste qu'à lui expédier pour un prix raisonnable.
- Pour la fourniture en cartons des compétitions, il faut prévoir un supplément d'approvisionnement, au cas où.
- Pour le Tar, les inscriptions seront ouvertes environ un mois avant la compétition.
- Le site web est à nouveau opérationnel.



10.- Fixation de la date de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Rappel : La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra :

Au TNV, le dimanche 19 octobre 2014 à 08 heures 30.

Elle sera suivit de l'Assemblée Générale 2013, à 10 heures 30.

La séance est levée à 11 heures 25.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Gérard LAIZIER

Le PRÉSIDENT
Yves ROUSSE